

Aujourd'hui, vous avez signé un CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) avec l'OFII. Le test de français a montré que vous étiez débutant, et les cours de français de l'OFII qui vous ont été prescrits font partie des obligations inscrites dans votre Contrat CIR. Si vous ne suivez pas les cours de l'OFII, votre contrat CIR sera clôturé négativement, même si vous obtenez le niveau A1 : c'est la présence aux cours et pas le niveau atteint qui entraînera une clôture positive du CIR.

A1

Nous vous souhaitons la bienvenue !



NIVEAU DE LANGUE

Parcours de Formation Linguistique financé par l'OFII :



Parcours obligatoire dans le cadre du CIR si non acquis

OBJECTIFS DES COURS



COMPRENDRE



PARLER



LIRE



ECRIRE



ÉVALUATION

Des tests sont réalisés à chaque niveau afin d'évaluer votre progression.

82 % de réussite au test A1 de l'OFII

(Résultats arrêtés au 09/01/2024 sur la Direction du territoire de Bordeaux pour les signataires CIR et BPT 2023)

Dont plus de la moitié obtient le niveau et sort de formation à la moitié de leur parcours

TÉMOIGNAGES

« Merci, ce cours de français m'a beaucoup aidé, maintenant je peux très bien parler, comprendre et écrire aussi »

- 95% des stagiaires indiquent avoir **amélioré leur niveau de français grâce aux cours**
- 99% des stagiaires indiquent que **les cours de français leur sont utiles dans leur vie quotidienne**

« J'ai trouvé le cours très utile pour améliorer mes compétences en français. Les leçons structurées et le contenu interactif ont contribué de manière significative à mon développement linguistique. Les professeurs ont été incroyablement utiles, fournissant des conseils et un soutien précieux »

(Extraits et résultats de l'enquête sur le parcours A1 – décembre 2023)

Pour toute question, contactez directement votre centre de formation ou envoyez un mail à : contact@insermedia.com



OBJECTIFS DES COURS

Faciliter la vie quotidienne par l'apprentissage de la langue française et la découverte des points clés de la vie sociale et professionnelle en France.



CONTENUS

Compétences travaillées : compréhension et expression orales et écrites, les cours sont de difficultés progressives et adaptés au niveau des participants. Une attention particulière est accordée aux personnes ayant besoin de travailler la lecture et l'écriture.

A1

TYPE DE FORMATION

Dans le cadre du CIR, vous devez atteindre le niveau A1. Si vous avez déjà le niveau A1, ou si vous l'avez atteint après les cours de français, vous pouvez poursuivre avec des cours A2 ou B1 hors du dispositif OFII.



PRÉREQUIS

Pour entrer en formation A1, aucun niveau prérequis n'est demandé, il faut être disponible pour suivre les cours proposés.



TARIFS

Les cours sont entièrement financés par l'OFII, vous n'avez rien à payer.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les cours sont construits autour de la participation active de chacun, et des échanges entre les personnes inscrites.



MODALITÉS DES COURS

Les modalités sont adaptées à tous les profils :

- en classe (présentiel) : des cours au plus près de chez vous et des plannings variés
- à distance (e-learning) : 80% de cours en ligne, 20% de cours en présentiel, plannings variés.



DÉLAI D'INTÉGRATION

En principe, vous pouvez commencer les cours un mois après votre rendez-vous en PFA.



EMPLOI DU TEMPS

Les plannings sont donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés en fonction des situations.



ÉVALUATIONS

Vous passerez de nouveaux tests A1 à mi-parcours et à la fin de votre formation, vous permettant de mesurer vos résultats par rapport au test passé en PFA.



En situation de handicap ? Contactez la référente handicap Chloé Borella :

05 56 92 64 00 ou contact@insermedia.com